

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2023-22(GRH)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille vingt-trois et le 25 septembre, le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CASTEL.

Date de convocation : 12 septembre 2023

Nombre d'élus en exercice : 5

Présents : 3

Absents : 2

Votants : 3

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Etaient présentes : Madame Patricia PAUL, 1^{ère} vice-présidente, Monsieur Maurice JAYET, 3^{ème} vice-président

Objet : Modification de l'organigramme

Suite à la création du poste de chargée de communication et de promotion de l'engagement citoyen, les missions relevant de la communication qui étaient assurées par l'assistante de direction de l'Etat major ont été transférées.

Au vu de la restructuration de la fiche de poste, le grade sommital de cette assistante de direction a été modifié afin de passer en catégorie B

Il est proposé de modifier la délibération n° 2023-10 (GRH) du 12 avril 2023 sur la partie Direction ainsi :

DIRECTION (DIR) :

Directeur départemental, Chef de corps
Directeur départemental adjoint, Chef de corps adjoint

Colonel hors classe
Colonel

Assistant de direction, chargé des instances
Assistant de direction

Attaché
Rédacteur

Mission hygiène et sécurité

- Chef de mission (également chef de compagnie)
- Chargé de mission

capitaine
rédacteur

Service développement du volontariat :

- Officier SPP (également chef de compagnie)
- Assistant de direction
- Chargé de la communication et de la promotion de l'engagement citoyen
- Officier SPV, chargé du développement

Commandant
Attaché

Rédacteur
Commandant SPV

Officier référent volontariat, siégeant au CODIR

C
Accusé de réception en préfecture
004128400069120230925-2023-22-GRH-DE
Date de télétransmission : 04/10/2023
Date de réception préfecture : 04/10/2023

SYNTHESE :

Filière administrative (27) :

Grade	Nombre	Délibération du 12 avril 2023
Attaché principal	1	1
Attaché	3	4
Rédacteur principal première classe	3	3
Rédacteur	8	7
Adjoint administratif principal première classe à adjoint administratif	12	12
SOUS TOTAL 2	27	27

Le comité social territorial a rendu un avis favorable à l'unanimité, le 12 septembre 2023.

Il est demandé aux membres du bureau de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau ont adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le président du Conseil d'administration

Jean-Claude CASTEL

